



## Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

*Sans-Papiers en lutte*

*Chronique n° 135*

Jeudi 17 juillet 2008

Bonjour,

On va commencer par un faire-part : Naissance d'un Collectif de Sans-Papiers au Ulis. Cet heureux événement s'est produit juste après le passage des Marcheurs de Lille. Souhaitons leurs courage et réussite dans leurs entreprises. Le blog des Sans-Papiers en Lutte leur est bien entendu ouvert.

Toumia, tout naturellement les a rejoints. Elle pourra faire bénéficier de son « retour d'expérience », elle qui faisait partie des piliers de la lutte depuis plusieurs années au sein du Comité CGT des Sans-Papiers de Massy, devenu celui des Ulis. Il semble bien que cette syndiquée, qui a suivi au moins la formation de base, ait été laissée sur le bord du chemin par son syndicat. Elle n'est pas la seule d'ailleurs dans ce cas. Les Sans-Papiers commencent à rencontrer les avocats qui leur ont été désignés par l'Aide Juridictionnelle. Si cela se passe bien pour la majorité d'entre eux, certains rencontrent des difficultés à prendre rendez-vous avec leur avocat. Ceux-ci sont encouragés à nous appeler de façon à mesurer la dimension particulière des clients qu'ils auront à défendre. Pour ceux qui nous ont contactés, les relations sont plutôt bonnes et les recours considérés comme bien faits, ce qui fait toujours plaisir aux bénévoles que nous sommes.

Pour les Sans-Papiers (ils sont pourtant peu nombreux), qui avaient été retenus pour bénéficier d'une APS (critère de travail), les choses traînent en longueur. Outre qu'il s'agit d'un véritable parcours du combattant, la DDTE qui doit se prononcer, est toujours en attente des dossiers de la Préfecture. En attendant, ça n'amuse personne et pénalise tout le monde, Sans-Papiers comme employeurs.

Des Sans-Papiers de l'Église sont allés rejoindre les Sans-Papiers de l'église Saint Paul à Nanterre. Leurs compétences acquises pendant cinq mois et demi, sont reconnues et appréciées sur place. On a promis de leur rendre visite.

Lundi soir, reportage sur FR3. Y étaient dénoncés les traitements disparates des dossiers suivant la préfecture. Comme d'habitude, l'Essonne a été citée comme étant particulièrement tatillonne et surtout restrictive. C'est quand même malheureux que l'obtention d'un titre de séjour pour des situations similaires dépendent avant tout du lieu géographique du dépôt de dossier. Raison de plus pour déplorer que les dossiers n'aient pas été centralisés au Ministère.

Sabrina, Ouahiba et d'autres aussi ont passé leur visite médicale à l'ANAEM. Lorsqu'elles ont expliqué (avec fierté) sur place, comment elles avaient obtenu leur régularisation, elles ont été félicitées par le personnel présent. Ça, ça fait du bien !

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

[Sans.papiers.en.lutte@gmail.com](mailto:Sans.papiers.en.lutte@gmail.com)

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>

Les Sans-Papiers ont appris que le livre était enfin à leur disposition. Ils l'attendaient avec impatience. Hélène est passée chez l'éditeur et en a ramené 300. Il est également en vente à la FNAC et chez Gibert à Paris (et bien entendu en ligne chez Syllepse). François, impatient est allé en chercher deux à Évry et m'en a ramené triomphalement un exemplaire. Ils étaient en bonne place de visibilité et pas du tout sur un rayonnage accessible uniquement aux géants montés sur échasses, ou dessous, accessibles seulement à ceux qui marchent à quatre pattes. Merci François. Hélène, quant à elle, trouve que ce livre est vraiment beau (dans le fond, bien sûr, mais aussi dans la forme). Et elle a l'habitude professionnellement parlant.

Dates et lieux à retenir :

Samedi 19 juillet de 14h00 à 18h00 : Assemblée Générale à la Cimade avec vente du livre au tarif « militant ».

Mardi 2 septembre à 10h00 : Audiences au Tribunal Administratif de Versailles

Mardi 2 septembre à 14h30 : Audiences au Tribunal Administratif de Versailles

Jeudi 4 septembre : Audiences au Tribunal Administratif de Versailles

Mardi 9 septembre : Audience au Tribunal Administratif de Versailles (Oumar)

Vendredi 12 septembre à 10h00 : Audiences au Tribunal Administratif de Versailles

Vendredi 12 septembre à 14h30 : Audiences au Tribunal Administratif de Versailles

CSP 75 : Occupation de la Bourse du Travail, 85 rue Charlot – 75003 Paris

CSP 92 : Occupation de l'église Saint-Paul à Nanterre

Arrêt des Expulsions // Régularisations Maintenant !!

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

[Sans.papiers.en.lutte@gmail.com](mailto:Sans.papiers.en.lutte@gmail.com)

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>